



Bien que l'année 2013 soit déjà bien entamée, je voudrais cependant une nouvelle fois

vous adresser une brassée de vœux, aux premiers rangs desquels la santé, et vous assurer de ma totale disponibilité ainsi que de celle de mon conseil municipal.

Cette sixième année de mandat va se mettre au diapason des précédentes avec la poursuite des investissements indispensables en matière d'éducation, de loisirs et de mixité générationnelle. Je veux parler de l'extension de l'école maternelle, de la réfection totale de la piscine municipale du Carabiol et de la réflexion avancée autour de l'aménagement de la place Nelson Mandela qui constituera le pôle de centralité de notre village.

Nous sommes fiers d'avoir réalisé dans les temps impartis la restauration complète d'une grande partie de l'avenue des Mimosas. Sa transformation en une voie résolument ancrée dans le 21^{ème} siècle, où piétons, cyclistes et automobilistes se partagent l'espace, participe à l'amélioration du cadre de vie grâce à des liaisons sécurisées qui convergent vers le cœur de notre village.

Ainsi, petite touche par petite touche, notre commune se transforme en renforçant d'un côté ses structures péri-urbaines et de l'autre en maintenant un cadre général protecteur de son identité rurale.

Le débat sur les nouveaux rythmes scolaires nous a trouvés pleinement mobilisés car il s'agit de l'avenir de nos/vos enfants. Avec les enseignants et les parents d'élèves, nous avons mené une réflexion collégiale où chacun a pu s'exprimer en toute indépendance.

De l'avis de tous, cette réforme ne nous convient pas, car sous prétexte d'un meilleur équilibre du temps scolaire dans la semaine, elle ne fait que compliquer et créer de la confusion dans le découpage de la journée, sans parler des disparités entre

2012...

Encore des réalisations importantes pour notre commune



En effet, une nouvelle fois 95 % des réalisations programmées sur notre budget 2012 ont été réalisées. À commencer par le programme de voirie :

- **Le chemin de Granaudy** a été entièrement refait en partie basse, avec la reprise de la voie en enrobé et le traitement des bas côtés en bi-couche.
- **Le chemin des Pras** a lui aussi été refait en globalité. Cela représente un linéaire de 120 m entièrement rénové pour un investissement de l'ordre de 40 000 €€
- **Le chemin menant au hameau de Courlas** a été repris en bi-couche sur les 200 premiers mètres qui étaient fortement dégradés.
- Enfin, pour en finir avec les grosses interventions en entretien de voirie il faut noter **la réhabilitation du chemin du chêne blanc.**

Il est aussi important de noter que de nombreuses interventions ponctuelles ont été réalisées par les entreprises (ex : création

C'est l'heure des bilans pour 2012...

Et on peut dire que quand on prend le temps de regarder un peu en arrière, on mesure mieux les investissements et les divers travaux réalisés encore cette année !

d'une aire de croisement sur la partie haute du chemin de Granaudy) mais également par notre équipe voirie. La polyvalence de ce service communal et son efficacité ont permis encore cette année de résoudre beaucoup de petits ou grands tracas de nos concitoyens.

Cette année a aussi vu un projet de voirie important aboutir : l'aménagement de l'Avenue des Mimosas (CD 316) partie haute est désormais terminé.

Ce tronçon relie le hameau de Courlas et le quartier des Fanguières aux services communaux et publics (mairie, écoles, poste, stade, espace Nelson Mandela, médiathèque).

Désormais, enfants et adultes peuvent profiter d'un cheminement doux de presque 2 m de large pour se déplacer en toute sécurité ! Cette réalisation était un engagement fort de notre équipe municipale, et nous sommes satisfaits de le voir aujourd'hui finalisé.

les communes en matière de qualité dans la prise en charge des enfants.

En conscience, nous avons demandé, à minima, son report en 2014, le temps pour notre communauté éducative de formuler d'éventuelles propositions alternatives.

Chers julirosiens, vous l'aurez compris à travers tout ce que je viens de vous présenter, le débat budgétaire qui s'annonce ne sera pas exempt d'inquiétudes sur les possibilités d'entreprendre et sur les infimes marges de manœuvre que la politique d'austérité induite par les orientations libérales européennes nous laisse.

Nous aurons l'occasion d'y revenir lors du prochain écho avec le vote du budget.

Mais, chers julirosiens, vous l'aurez aussi compris à travers notre passion commune pour notre village, nous avons besoin de tout le monde pour qu'il soit un modèle du « bien vivre ensemble », car chacun d'entre nous détient, à part égale, ce pouvoir de créer de l'unité et de rassembler.

Finalement, c'est bien le vœu le plus essentiel que je nous formule pour 2013 !

Le Maire, Serge Bord



SOMMAIRE

Édito.....	p. 1/2
Voirie - Assainissement.....	p. 1-4
Finances	p. 4
Personnel - Travaux - École.....	p. 5
École	p. 6, 7
Urbanisme	p. 7
Politique sociale et associative.....	p. 8, 9
Médiathèque - Petite enfance	p. 10
Culture - Communication.....	p. 11/12
C. C. Vivre en Cévennes	p. 12
État civil 2012.....	p. 13
Billets d'humeur - Délibs.....	p. 14/15
Vie communale	p. 16

adjoint voirie & assainissement

.../...
Avenue des Mimosas
(CD 316) - suite



Olivier
Poudevigne



De plus, cet aménagement a permis de sécuriser la circulation des véhicules et d'apporter un peu de sérénité aux riverains. En effet, **la réduction de la voie de circulation et la mise en place de chicanes ont largement réduit les vitesses des véhicules !**

Bien sûr, le changement est peut être un peu important pour certains utilisateurs qui pensent que devoir rouler à 50 KM/H sur ce tronçon est pénalisant et trouvent l'aménagement dangereux dès qu'ils accélèrent ! Qu'on se le dise, la voirie est faite pour rouler à 50 km/h, but recherché. Essayez et vous trouverez de la sécurité ; au-delà de cette vitesse, la bordure semble se rapprocher, les chicanes paraissent étroites (alors qu'elles font 3 m)... l'aménagement est donc pour nous une pleine réussite car il joue totalement son rôle ! Les finitions étant maintenant faites, chacun peu également juger de l'aménagement paysager.

2012 a donc encore été une année où l'amélioration des conditions de vie des habitants de notre commune nous a animés, préoccupés. Nous n'avons certainement pas tout réglé, mais nous n'avons pas non plus pour autant tout oublié ! 2013 permettra, j'en suis sûr, de continuer à améliorer votre quotidien.

Les projets sont déjà à l'étude

- rénovation de voirie (+/- 100 000 € conformément à notre engagement de gouvernance) ;
- réalisations pour la sécurité (chicanes au chemin du Grés, ...)
- entretien de pluvial et autres...

Nous sommes et restons à l'écoute de tous. N'hésitez pas à nous contacter afin d'aborder les problèmes que vous rencontrez !

Négociation en cours pour la nouvelle convention entre St Julien Les Rosiers et la Communauté de communes du Grand Alès

Aujourd'hui, et depuis quelques mois, nous sommes en pleine négociation de cette convention (l'actuelle s'est terminée à la mi-février 2013) pour les années à venir mais les prix, à ce jour avancés (mais non justifiés par des prestations différentes ou supplémentaires), sont bien au-delà des prix actuels...

Nous nous posons des questions. Pourquoi ? Du fait de qui ? Qu'est-ce qui le justifie ? À ce jour peu ou pas de réponse de la part d'Alès Agglomération et de son président.

Nous ne remettons pas en cause le service que nous utilisons (tout en rappelant que nos concitoyens ont participé à l'investis-

tissement, ce n'est donc pas un prêt gratuit) mais nous demandons juste à payer le prix correspondant à l'usage que nous faisons des installations !

On nous propose un prix comprenant la gestion de l'ensemble des stations d'épuration du grand Alès (environ 10) et de l'ensemble des réseaux alors que nous n'utilisons qu'un faible pourcentage du linéaire.

Nous nous refusons donc à payer pour des installations que nous n'utilisons pas ! Nous espérons aboutir rapidement à la signature d'une nouvelle convention qui vous permettra de payer le juste prix ! À suivre ...

Raccordement de nouveaux quartiers au réseau d'eaux usées



Notre village possède un taux de raccordement important puisque près de 95 % des habitations sont aujourd'hui raccordées au réseau d'assainissement collectif des eaux usées. Hors Arbousse, peu de quartiers ne sont pas raccordés à ce jour. Il s'agit de maisons ou groupes d'habitations qui ne sont pas raccordables de façon gravitaire (sans mettre de pompe) et qui demeurent donc en assainissement autonome.

Le quartier de Granaudy fait exception.

En effet, bien que pour partie raccordable en gravitaire, ce quartier reste à ce jour en assainissement non collectif. Choix assumé jusqu'alors puisque ces habitations disposent toutes de grandes parcelles permettant de mettre aisément en place un assainissement autonome.

La mise en place du PLU a quelque peu brouillé les cartes ces derniers mois. En effet, les services d'État dans un de leur avis, nous demandent d'étudier au vue des dernières modifications de réglementation concernant l'assainissement autonome, la mise en place d'un assainissement collectif pour la construction de nouvelles habitations. Renseignements pris auprès du SPANC*, quelques habitations existantes ont des installations qui demandent, dans

les 4 ans à venir, des travaux de réhabilitation.

Une étude a donc été commandée au bureau d'études CEREG afin d'évaluer la possibilité de mettre en place un collecteur d'eaux usées (pour la partie raccordable sans poste de refoulement) et d'en estimer le coût.

Un réseau pourrait être mis en place depuis la partie basse (impasse de Granaudy) jusqu'à la patte d'oie (partie élargie).

À ce jour, le chiffrage de ce réseau s'élève à près de 95 000 € HT de travaux.

Nous sommes en train de le programmer et de voir les financements possibles pour sa réalisation. En effet, il est désormais possible de moduler la taxe d'aménagement selon les quartiers et les investissements à réaliser pour les futures urbanisations.

TA ou PAC*** ? Quelle sera la participation des riverains ?**

Fixée à 4 % sur St Julien les Rosiers, la TA (Taxe d'Aménagement) pourrait voir son taux modulé pour la zone concernée par l'aménagement afin de pouvoir faire participer les utilisateurs futurs du service. La TA remplace en fait l'ancienne TLE (Taxe Locale d'Équipement).

Pour les zones où la taxe d'aménagement n'est pas modulée (4%), la participation au service d'assainissement collectif se fait par le paiement de la PAC (participation pour l'assainissement collectif).

L'application de ces règles nationales doit permettre aujourd'hui aux communes de faire financer pour partie la mise en place des nouvelles infrastructures aux utilisateurs à venir et dégager ainsi sur son budget annexe eau/assainissement une partie d'investissement pour réhabiliter les réseaux existants. En effet, un grand nombre de communes voit l'ossature de leur réseau vieillir, car pour la plus grande partie, les réseaux d'assainissement des eaux usées arrivent aujourd'hui à 40 ans d'existence, voire un peu plus. Et sur ce problème, aucune solution n'est aujourd'hui meilleure que l'autre, le constat est le même : de grands linéaires de réseau sont à refaire !

Notre commune en est à son troisième diagnostic de réseau (visite réseau par caméra et test à la fumée) et depuis 1970, 2 millions d'euros ont été affectés au réseau d'eaux usées. Mais il reste encore du travail. 150 000 € viennent d'être réalisés dans le cadre de la rénovation du CD 316 pour permettre la réhabilitation de 600 mètres linéaires de canalisations obsolètes.

Le budget annexe des eaux usées est régi par la M49 qui oblige les communes à faire payer intégralement le service par l'utilisateur, selon le principe de la loi sur l'eau « pollueur = payeur ! ».

Nous essayons de maîtriser au mieux les investissements à faire sur ce service mais nous devons également investir suffisamment pour garder un fond de renouvellement.

À cela s'ajoutent les frais liés au fonctionnement. Nous sommes à ce jour liés par convention au Grand Alès (nouvellement Alès Agglomération), car nos effluents sont traités par la station d'épuration d'Alès.

Notre commune, (donc l'eau que vous payez), a permis de financer pour partie l'équipement à hauteur de 4 % soit 300 000 € HT.

La convention prévoyait une participation par mètre cube traité permettant de financer le traitement des effluents de notre commune. Elle est arrivée à terme mi-février (voir encadré ci-contre).

Légendes

SPANC* : Service Public d'Assainissement Non Collectif

TA** : Taxe d'Aménagement

PAC*** : Participation à l'Assainissement Collectif

Chicanes à l'Oustal du Grès

Suite à une réunion au lotissement de l'Oustal du Grès, nous avons convenu avec les riverains d'étudier la mise en place d'un équipement permettant de mettre en sécurité la sortie du lotissement sur le chemin du Grès.



En effet, la configuration de la sortie fait que la visibilité n'est pas bonne, le danger est accentué par la vitesse de passage des véhicules sur ce tronçon de voirie communale.

Nous nous étions alors engagés à étudier la mise en place d'une chicane.

Plusieurs configurations à partir d'éléments non bâtis ont été testés. Aujourd'hui, la réalisation définitive va pouvoir s'effectuer.

Un aménagement sur 50 mètres environ permettra de réduire à 5 m de large le chemin du Grès au niveau du croisement, une chicane permettant le passage d'un seul véhicule ralentira la circulation des usagers sur ce tronçon. Enfin, l'entrée du lotissement sera retravaillée afin de pouvoir avancer le stop et donner ainsi un peu plus de visibilité aux riverains. Les piétons et cyclistes ne seront pas oubliés puisque un cheminement sur le linéaire concerné leur permettra de poursuivre leur chemin sans avoir à passer par l'ouvrage qui de part la faible largeur de la voie de circulation pourrait les mettre en danger !

Ainsi, cet investissement de l'ordre de 10 000 € sera de nature à améliorer le cadre de vie de nos administrés.

adjoint aux finances



Eric Plantier

PRÉVISIONS

Dans ce contexte, nous allons néanmoins poursuivre nos investissements grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses, au soutien de nos partenaires et en particulier du Conseil Général tout en nous imposant la maîtrise de la pression fiscale.

Les grandes lignes du Budget 2013 qui vont être débattues seront :

ASSAINISSEMENT

- Renégociation de la convention de rejet avec Alès Agglo
- Prise en compte des extensions de réseaux en application du PLU
- Début des travaux d'assainissement au Mas Dieu en partenariat avec la CC du Pays Grand Combien
- Poursuite du diagnostic

EAU POTABLE

- Pré-étude sur la desserte de la ZAC (en collaboration avec le Syndicat de l'Avène et à la charge du futur aménageur)

BUDGET 2013

CONTEXTE GÉNÉRAL

Malgré nos espoirs ébauchés suite aux dernières élections présidentielles, nous restons dans un contexte économique général défavorable.

En effet la MAP (Modernisation de l'Action Publique) voulue par le Président Hollande ne remet pas en cause clairement la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) mise en place par le précédent gouvernement, restant toujours dans l'optique d'une volonté d'affaiblissement des dépenses et donc des services publics (malgré les échecs constatés chez nos voisins).

Il convient de maîtriser et contrôler les dépenses de l'État mais pas en étranglant les collectivités qui représentent à elles seules 70 % de l'investissement public et sont de ce fait un soutien principal à l'activité et donc à l'emploi.

Pourtant la loi de programmation des finances confirme la mise en place d'une politique d'austérité avec gel des dotations en 2013 et diminution de 1,5 milliards en 2014 et 2015 !

Enfin, après une année 2012 très délicate concernant les organismes bancaires (limitation voire refus d'emprunt), nous attendons avec impatience la mise en place d'une vraie politique de soutien des banques vis-à-vis des collectivités.

BUDGET GÉNÉRAL

Concernant les dépenses de fonctionnement, nous veillons, comme nous le faisons maintenant depuis plusieurs années, à les maintenir sensiblement au même niveau (charges courantes de fonctionnement, annuité d'emprunt, etc...) afin de ne pas augmenter notre besoin de fiscalité et en même temps nous permettre de continuer à investir.

Concernant les investissements et en fonction des subventions obtenues (CG30) et attendues (État), les principaux projets pour 2013 seraient :

- L'agrandissement de l'école maternelle **pour 180 000 €**
- La réfection de la piscine du Carabiol **pour 90 000 €**
- Le programme annuel de voirie **pour 140 000 €**

Nous vous ferons part bien évidemment dans un prochain Écho des arbitrages retenus et du détail du budget 2013.

Piscine du Carabiol

Équipement incontournable de notre commune, la piscine du Carabiol commence aujourd'hui à souffrir des effets du temps...



Le bassin a besoin d'un rafraîchissement complet.

Incontournable car même si aujourd'hui des foyers possèdent une piscine privative, bon nombre n'ont pas cette chance...

Incontournable

car nos enfants et particulièrement nos jeunes adultes et ados préfèrent se rendre à la piscine que de se baigner chez papa et maman...

Incontournable car c'est un atout important pour faire venir et faire connaître notre commune, ce magnifique site du Carabiol et sa guinguette...

Vous l'avez compris nous sommes très attachés au fait de faire perdurer notre piscine. Aussi, nous avons missionné un bureau d'études spécialisé afin de faire un diagnostic de cet équipement et un programme de travaux à engager pour optimiser son fonctionnement.

Deux postes sont pris en compte.

→ **D'abord le bassin** : la réhabilitation de son revêtement et des canalisations extérieures. Un objectif esthétique (le revêtement actuel est fortement abîmé) mais également plus technique : stopper les

fuites ! En effet, notre bassin connaît désormais une étanchéité défaillante. Il faut donc le reprendre. Cette opération demandera également des terrassements sur les plages autour de la piscine, une réflexion est donc en cours pour la reprise de ces dernières.

→ **Ensuite la machinerie.** Cette partie fonctionne bien mais les filtres arrivent en fin de vie. Avant d'arriver aux problèmes, nous programmons de reprendre cet organe vital de notre piscine. Il n'y a pas péril en la demeure d'après le diagnostic fait mais il faut penser à réhabiliter le tout dans les saisons à venir.

Après analyse de ces éléments, il a été décidé de programmer les travaux en deux phases.

■ **Première phase, le bassin**

Une entreprise sera mandatée pour refaire l'étanchéité du bassin et les canalisations extérieures. L'objectif étant de réaliser cette prestation avant la saison 2013, soit entre avril et juin.

■ **Deuxième phase, la machinerie**

Intervention à réaliser après la saison 2013 et avant la saison 2014...

Les travaux sont pré-estimés à ce jour par le bureau d'étude à 130 000 € HT environ... Les études complémentaires et les appels d'offres permettront, nous l'espérons, de revoir cela à la baisse.



Patrick Higon

Brève ...

■ Emplois saisonniers

Jeunes gens, filles ou garçons, âgés de 18 ans révolus au 1^{er} mai 2013 et habitants la commune, la collectivité vous offre, comme les années précédentes, la possibilité de postuler à un emploi saisonnier au sein de l'équipe voirie de mai à août pour participer aux différentes tâches incombant à ce service.

Ces emplois seront attribués par sélection, suite à un entretien avec les membres de la commission « personnel », aux postulants qui auront fait **acte de candidature par lettre de motivation reçue en mairie avant le 1^{er} avril 2013.**

Notre école maternelle s'agrandit

Depuis déjà quelques années, l'une des classes de l'école maternelle a élu domicile dans un bâtiment de type Algéco situé dans la cour de l'école.

Nous souhaitons offrir à nos jeunes élèves un espace plus spacieux, rénové et de taille suffisante pour les accueillir dans les meilleures conditions en supprimant la classe excentrée.

Le projet, conçu en partenariat avec l'architecte M. Mercier, consiste en la création d'une salle de classe supplémentaire (en remplacement de l'Algéco) accolée sur l'arrière du bâtiment existant, et d'une dalle en prévision de la construction ultérieure d'un préau. Celui-ci pourrait dans l'avenir permettre la création d'une sixième salle de classe en cas d'augmentation des effectifs. La salle de repos sera

agrandie afin de pouvoir accueillir plus d'enfants au moment de la sieste. Ce chantier sera l'occasion de procéder au rafraîchissement des peintures de certaines classes.

Le montant de l'investissement s'élève à 180 000 € programmés sur le budget 2013 dont une partie, 64 000 €, est subventionnée par le Conseil Général dans le cadre du Fonds Départemental d'Équipement.

Nous avons demandé une subvention complémentaire dans le cadre de la DETR (État) pour laquelle nous attendons la réponse. **L'ouverture est prévue en janvier 2014.**

Communiqué de presse

Réforme sur les rythmes scolaires

Refus unanime des parents, enseignants, et élus de St Julien les Rosiers.

Les parents d'élèves, les enseignants des écoles élémentaire et maternelle, et les élus de Saint Julien les Rosiers réunis ce jeudi 17 janvier à 18h sont unanimement défavorables à l'application du décret sur les rythmes scolaires tel qu'il est proposé. Nous demandons solennellement au gouvernement de renoncer à ce projet dans sa forme actuelle et de s'inscrire dans une véritable réforme qui prenne résolument en compte l'épanouissement de l'enfant.

Cette réforme du temps scolaire n'est pas acceptable en l'état pour plusieurs raisons.

- Les communes n'ont pas à prendre en charge financièrement un temps qui, jusqu'à présent, relevait des obligations de l'éducation nationale. Cette orientation va introduire des inégalités de traitement dans la prise en charge des élèves selon qu'elle s'appliquera dans des communes riches ou pauvres.

- Au delà, c'est la territorialisation de l'éducation nationale qui est en jeu, c'est à dire la remise en cause de l'école de la République, laïque et gratuite pour tous sur tout le territoire.

- Une refondation ambitieuse de l'école ne peut se faire sans les enseignants ni contre eux. Ainsi, cette réorganisation doit s'inscrire dans une réforme globale des programmes, de la baisse des effectifs par classe, de la formation des enseignants et de la revalorisation des carrières.

- Avec cette réforme, la tentation sera grande pour les collectivités de réorienter les budgets jusqu'ici alloués à l'école, du temps scolaire vers le temps éducatif.

- Sur le plan du fonctionnement, l'insertion du temps éducatif coïncé entre le temps scolaire et le temps péri-scolaire est une aberration. En effet, 45 minutes par jour entre 15h45 et 16h30 pour la mise en œuvre d'activités, suppose un nombre important d'animateurs diplômés qui ac-

cepteraient d'intervenir plusieurs fois par semaine sur ces courtes périodes.

- Le milieu associatif va également être fragilisé par cette réforme car la disparition de la coupure du mercredi risque de réduire l'espace dédié aux activités de loisir éducatif, aux activités sportives et culturelles non scolaires.

Enfin, de notre point de vue, cette configuration telle que proposée, déséquilibre le rythme de l'enfant dans l'organisation de la journée et de la semaine en y ajoutant une demi-journée supplémentaire.

À l'instar du conseil supérieur de l'éducation qui, à une large majorité, a rejeté ce projet de décret, nous demandons au ministre de l'éducation nationale de retirer ce texte dans l'intérêt du service public d'éducation, de ses élèves et de ses personnels.

Paroles échangées lors de la réunion publique sur les rythmes scolaires organisée par la mairie le 29 janvier 2013 à l'espace Nelson Mandela

Sont présents : des représentants des enseignants, de l'association des parents d'élèves, des élus et de nombreux parents

Première intervention de Serge Bord, maire de la commune qui soulève en préambule la préoccupation des professionnels de l'éducation quant à la pertinence des rythmes scolaires et à leur articulation avec les temps péri-scolaires assurés par les collectivités.

L'objectif de la réunion est :

→ **de dialoguer** sur la question des rythmes scolaires et leur organisation

→ **d'informer** sur les tenants et les aboutissants de la réforme proposée par le gouvernement

→ **de préciser** la position des élus de Saint Julien les Rosiers.

Le temps péri-éducatif de 45 minutes entre 15h45 et 16h30 doit être pris en charge par la collectivité à raison de 1 animateur pour 14 enfants de maternelle et 1 animateur pour 18 enfants d'élémentaire. Cela correspond pour notre collectivité à 18 animateurs avec au minimum le BAF pour encadrer les enfants durant 45 minutes 4 jours par semaine. **Il est matériellement impossible d'être en conformité avec cette règle.**

Un calcul rapide montre que 150 € par enfant et par an sont nécessaires pour mettre en place la réforme alors que l'État propose 50 € seulement la première année. Des communes pourraient être tentées de faire payer les parents pour un service qui ne sera pas obligatoire. On constate, par conséquent, que ce décret porte en lui les germes d'une inégalité entre les enfants selon leur lieu d'habitation et les moyens des communes.

Que devient dans ce cas de figure l'école publique et gratuite pour tous ?

Par ailleurs, la question du lieu pour accueillir 300 enfants en toute sécurité se pose avec beaucoup d'acuité.

Paroles des directeurs d'écoles

Madame Coutaud, directrice de l'école maternelle Émile Bedos

- On dit que les enfants sont moins attentifs en début d'après-midi, pourquoi dans ce cas une réduction en fin d'après-midi et pas après le repas.

- Les parents apprécient la coupure du mercredi qui permet selon eux aux enfants de se poser.

- La réforme telle qu'elle est proposée ne réduira pas l'échec scolaire car il n'y a pas de réelle réduction surtout si les 45 minutes sont sous forme de garderie.

Monsieur Amato, directeur de l'école élémentaire Pierre Perret

- Manque de concertation : ni les enseignants, ni les conseils d'école n'ont été consultés. On leur demandera leur avis pour la mise en place mais c'est le directeur d'académie qui tranchera sur l'application de la réforme.

- Trop d'incertitude sur l'organisation des 45 minutes : le gouvernement a fait des retours en arrière quant à la gratuité de ce temps, il souhaite plus d'activités pour les enfants mais accepte la garderie ainsi qu'une diminution de l'encadrement.

- Il existe beaucoup de leviers permettant de réduire l'échec scolaire autre que la réforme des rythmes scolaires.

• Le but à rechercher n'est pas l'allègement de la journée en réduisant le temps mais l'adaptation au rythme de l'enfant.

Parents

- Cette réforme charge plus le rythme de l'enfant : si il doit aller à l'école le mercredi matin, il sera plus fatigué.
- Le temps du mercredi est important car c'est un temps de partage avec mon enfant.

Parents : Est-ce que les parents peuvent choisir de ne pas mettre leur enfant à l'école le mercredi matin ?

M. Amato : Une absence régulière non jus-

tifiée entraînerait un signalement au directeur académique

Parents : La réforme est faite pour alléger les rythmes scolaires et éviter les devoirs à la maison. Les 45 minutes pourraient servir à faire les devoirs et à rentrer « libéré » à la maison. Est-ce possible d'intégrer les devoirs à l'école ?

M. Amato : Il existe 1 heure d'activité pédagogique complémentaire dans laquelle on peut mettre ce qu'on veut et pourquoi pas les devoirs. Nous travaillons également l'accompagnement scolaire avec le Kiosque pour les élèves les plus fragiles. Cela reste toujours une grande question : les devoirs

sont utiles pour les enfants pour se préparer au collège et cela permet aux parents de suivre les apprentissages de leur enfant.

Olivier Blanc, président de l'Association des Parents d'Elèves

Après avoir été informés sur le contenu de la réforme, nous nous opposons à ce projet et souhaitons une mobilisation des parents. En effet, nous sommes d'accord pour une réforme si elle est élaborée en concertation et conserve les principes d'une école gratuite pour tous et égalitaire.



COLLECTIF SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Lors de la réunion publique du 29 janvier dernier, la création d'un collectif de réflexion et de proposition sur les rythmes scolaires a été décidée.

À l'initiative de la municipalité, une rencontre aura lieu le mardi 12 mars à 18H au *Café des parents* pour finaliser l'organisation de ce collectif.

La liste établie le jour de la réunion de concertation ne demande qu'à être complétée, n'hésitez pas à en parler autour de vous. La collectivité participera à la réflexion à vos côtés.

Cette présente démarche n'est motivée que par le souci de formaliser la mise en place d'une première réunion de travail, il appartiendra ensuite au collectif d'animer la réflexion.

Si vous souhaitez participer au collectif, merci de vous faire connaître en mairie ou par internet (formulaire « nous joindre » du site www.saintjulienlesrosiers.fr), ou par mail infostjulien@orange.fr

Et à Vivre en Cévennes ?

À priori, les sept communes de la communauté de communes demanderaient à minima la dérogation aux rythmes scolaires pour la rentrée 2014 sachant que dans toutes les collectivités, cette question préoccupe fortement enseignants, parents d'élèves et élus.

adjoint
urbanisme



Henri
Lazarewicz

PLU

Où en sommes-nous ?

L'enquête publique est terminée. M^{me} Butty, commissaire enquêteur a rendu ses conclusions. Elles sont favorables à notre projet de PLU.

Il reste maintenant à inclure dans ce document les remarques des personnes publiques associées, en particulier sur la réglementation en matière d'assainissement et de feux de forêt. Ce travail est mené en partenariat avec le cabinet URBA-PRO pour actualiser sa rédaction.

Une fois ces modifications effectuées, le dossier PLU sera soumis pour approbation au conseil municipal (en principe avant l'été 2013).

Joyeux anniversaire !

Cette année la Société du Sou des Ecoles laïques et des parents d'élèves de Saint Julien les Rosiers fête ses 80 ans.

Afin de célébrer cet événement comme il se doit nous organisons un bal folk ouvert à tous (entrée libre) le samedi 20 avril à partir de 21h au sein de l'espace Nelson Mandela.

Cette soirée sera animée par les musiciens du groupe Cabreacan bien connus pour leur vitalité et leur bonne humeur communicative.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager avec nous cette soirée conviviale et festive.

CCAS

Cette année encore, notre CCAS a tenu son rôle de soutien aux familles les plus démunies de notre village et a favorisé, au travers de ses activités, les liens de solidarité intergénérationnels. En effet que ce soit dans le cadre de la semaine bleue au mois d'octobre ou tout au long de l'année, nombreux sont nos concitoyens qui ont profité des diverses aides et animations mises en place.

Quelques chiffres concernant les aides :

- 19 familles (dont 43 enfants) ont bénéficié cette année des bons de Noël pour un budget global de 1 505 €.
- Bons étudiants : 100 €
- Bons jeunes chômeurs : 500 €

- Aide aux voyages scolaires : 279.15 €
- Aide aux vacances (centre de loisirs) : 389 €
- Passeports vacances (entrées piscine) : 405.60 €
- Aides complémentaires cantine scolaire : 625.99 €

Toutes ces aides sont dispensées sur décision de la commission CCAS après étude des dossiers. À savoir que sur demande et appréciation de l'assistante sociale de secteur, nous proposons des bons alimentaires aux familles en grande difficulté. Nous travaillons également dans la plus grande discrétion avec le Secours Populaire d'Alès et les Restos du Cœur de Salindres.



Bernard Martin

Brève ...

Nous vous rappelons que nous n'assurons plus le suivi des anciens appareils de téléalarme.

Pour les appareils vraiment défaillants ainsi que pour les nouvelles demandes, nous vous orientons vers « Présence 30 » qui assure l'installation et l'entretien.

Il s'agit d'un système de protection efficace pour pouvoir contacter facilement, rapidement et en permanence une personne de cette société qui agit dans l'urgence.

Des aides peuvent être accordées sous condition aux personnes les plus défavorisées.

Renseignements en mairie.

La semaine bleue



Dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées, qui a eu lieu cette année du 15 au 19 octobre, nous avons organisé quelques animations en direction de nos aînés sur la commune et la communauté de communes *Vivre en Cévennes* :

- atelier goût et saveurs sur le thème des légumes et fruits oubliés avec la diététicienne Nathalie Allard et en partenariat avec l'association RESEDA ;
- la traditionnelle excursion en bus sur la journée qui, cette année s'est déroulée à Entraigues sur les traces de Jean Ferrat avec repas et spectacle à Lablachère (coût du

voyage 2 686 € dont 1 180 € à la charge des participants) ;

- un forum seniors organisé par la communauté de communes qui a eu lieu aux Mages ;
- des séances d'initiation à la gymnastique au Club de l'Amitié avec l'association de gymnastique volontaire du village ;
- enfin une dictée proposée aux plus volontaires avec le concours de notre école élémentaire qui en a proposé le texte.

Merci à tous les participants à cette semaine placée sous le signe de la bonne humeur et de l'amitié.

Le repas de fin d'année

Le traditionnel repas de fin d'année offert par la municipalité à nos aînés a eu lieu cette année le 9 décembre

Dans l'ambiance féérique des sapins de Noël et des décors préparés avec brio par les employés municipaux, nos anciens ont pu apprécier le repas servi par les établissements Fabaron.

L'animation, *Tempo Animation*, nous a permis de découvrir les talents de chanteurs de Raymond et Sandrine, les plus audacieux ont pu pousser la chansonnette et entamer

quelques pas de danse et bien sûr, Monsieur le Maire, son épouse et les élus présents ont chaleureusement félicité nos doyens Victoria Grunstein et Bernard Roussel.

Dans les jours qui ont suivi, les personnes n'ayant pas pu participer au repas se sont vu offrir une boîte de chocolats.

Coût global pour la collectivité : 8 391 €



Nouveaux arrivants



Octobre est désormais le mois de l'accueil des « nouveaux arrivants » sur notre commune. Ils furent nombreux pour cette dernière édition à venir honorer cette invitation lancée par les élus.

Après les mots de bienvenue, le maire, Serge Bord, présenta la commune, son histoire, sa géographie, les principaux enjeux à court, moyen et long terme de notre développement local, les projets en cours, l'organisation de la collectivité ainsi que les élus et délégations qu'ils assument. Une bonne heure d'échange dans une ambiance tout à

fait sereine et bon enfant. Notre conseiller général et vice-président Jacky Valy a participé à cette rencontre pour décliner les actions du département.

En fin de réunion, chaque nouveau julirosien s'est présenté. Une initiative fort appréciée qui donne une indication sur les régions d'origine (le nord était très bien représenté !).

Les conversations se poursuivirent avec beaucoup d'entrain autour du verre de l'amitié, de la convivialité et du plaisir des rencontres.

Nouveaux électeurs

En fin d'année 2012, nous avons convié en mairie tous les nouveaux électeurs pour une petite cérémonie autour de la remise du livret citoyen.

Il est dommage que peu de monde ait répondu à cette invitation qui nous paraît être une occasion privilégiée de rencontrer les jeunes et d'échanger sur cette nouvelle réalité que constitue la majorité avec les droits et les devoirs qui s'y rattachent.

Tout un programme qui mérite bien d'y consacrer un peu de temps.

Réunions de quartiers

Un rendez-vous nécessaire pour la vie démocratique de notre village.

Près de 80 personnes pour cette première réunion de quartier de l'année 2013, avaient répondu à notre invitation. Nous les en remercions vivement, cela nous conforte dans la nécessité de maintenir ces rendez-vous essentiels pour la vie démocratique de notre village.

Après une présentation des réalisations faite par Monsieur le Maire, et une large information sur l'actualité locale, la parole fut donnée aux julirosiens.

Une bonne douzaine d'interventions ont permis de faire remonter des problèmes qui vont du plus personnel au plus général.

Parmi les premiers, on notera la mise en sécurité d'une ligne électrique, une toiture dont les génoises vieillissantes menacent de tomber, ... ; parmi les secondes qui furent plus nombreuses, on relève particulièrement des questionnements sur les projets d'aménagement.

C'est ainsi que nous sommes revenus sur la mise en sécurité du haut du chemin de Cour-

las (partie Nord) en raison des travaux d'assainissement en cours. Au sujet du pluvial (plusieurs questions ont été posées sur ce thème), nous avons indiqué qu'en particulier sur la ZAC, l'hydraulique avait été traité dans toutes ses composantes et l'enquête publique avait donné un avis favorable à notre projet.

Certains endroits nous ont été présentés par les riverains comme zone sensible. Les élus en charge de cette délégation se rendront sur les lieux pour faire le point. En ce qui concerne le cimetière, la sortie ouverte sur la voie départementale a été signalée comme dangereuse et la pose d'un miroir a été demandée.

Nous étudions cette requête sachant que, si nous réalisons ces travaux, nous le ferons d'une façon tout à fait exceptionnelle



considérant la situation particulière de la demande.

Au total, près de 90 minutes d'échange, de collecte d'informations, tout à fait intéressantes et utiles pour la vie de chacun.

Les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

MÉDIATHÈQUE

Rapport d'activité 2012



Notre médiathèque est riche d'un fond de 10 000 ouvrages qui peut permettre à chacun de trouver le livre de son choix.

Quelques chiffres pour l'année 2012 qui montrent la vitalité et le dynamisme de notre médiathèque

- **Visiteurs** : 4223
- **Nouvelles inscriptions en 2012**
→ jeunesse : 66 → adultes : 26
- **Nombre de lecteurs inscrits**
→ jeunesse : 283 → adultes : 292
→ école primaire : 197
- **Nombre d'ouvrages achetés**
→ jeunesse : 316 → adultes : 178

Ce qui porte à 11730 le nombre de documents en fond propre.

- **Nombre de livres prêtés** :
→ 13917 dont 4149 aux adultes
- **300 CD et 150 DVD** sont également mis à votre disposition : pour les CD les modalités de prêt sont identiques à celles en vigueur pour les livres ; pour les DVD, vous avez la possibilité d'en emprunter un par semaine et par inscription

Nous poursuivons nos activités à l'école maternelle où Jeanine et Ginette continuent la lecture 2 fois par semaine et auprès du Club de l'Amitié pour le portage des livres.

Toute l'équipe espère vous accueillir en 2013 de plus en plus nombreux.



Maria
Caulé

LES ADOS NE LISENT PLUS ?

Les adolescents lisent plus qu'on ne le pense, mais sur des supports non traditionnels. La lecture est présente chez eux mais pas dans les mêmes cadres que les nôtres.

Selon certaines études, la lecture représente 10% de leur temps libre, ce n'est somme toute pas mal.

Les lectures des adolescents ne nous sont

pas familières, nous ne sommes pas nés au temps des mangas ! Il faut tout de même s'y intéresser. C'est une lecture qui correspond très bien aux ados. Du fait de lire le livre à l'envers, on change le geste traditionnel de lecture. Je pense qu'ils se retrouvent dans le domaine de la révolte face au monde institutionnalisé.

Leur lecture privilégiée reste celle des magazines, des bandes dessinées et des mangas.

Conseils de lecture



Les désorientés

Amin Maalouf
Edition LA LOUPE

Ce roman d'Amin Maalouf touche au cœur !

Un événement amène un groupe d'amis restés « au pays » ou

partis en exil, à se retrouver après un quart de siècle. La perle du Moyen-Orient a des allures de paradis perdu pour Adam, le héros, quand il y retourne.

Ce récit nous donne un aperçu des saveurs, des parfums conservés dans ce pays mythique. Mais en quoi le Liban d'autrefois, celui d'avant la guerre, d'avant le cataclysme, tenait-il d'un paradis ? Leur insouciance de la jeunesse, leur joie du partage, leurs sentiments chez le groupe d'amis, leur complicité et leur union autour d'idéaux effaçant les différences communautaires y contribuaient certainement.

Le va-et-vient entre une narration à la première personne (journal intime d'Adam) et une narration à la troisième personne est remarquable. Pour ma part, je vous encourage à lire cet ouvrage qui allie émotions et sujets de réflexion sur l'histoire récente, sur les blessures ressenties par les diverses communautés au Liban. Réflexions salutaires pour un Européen...

Qui est-on lorsqu'on s'est exilé ? Qui est-on quand on est juif et arabe aujourd'hui ?

Que serait une religion repliée sur elle-même, qui diviserait les hommes en catégories au lieu de les unir ? Que gagne-t-on à adopter une attitude communautaire ? Quels sont les ravages provoqués par le culte de l'argent à travers le monde ?

Ce livre enrichit notre point de vue, nous fait sortir des ornières de pensée que nourrissent jour après jour les médias.

Ahmed sans abri

Barroux - Edition Mango Jeunesse



Sur le chemin de l'école, un petit garçon croise tous les jours un homme assis dans un coin sombre. Pour lui, Ahmed est un géant, roi d'un pays lointain, mais son père lui explique qu'il s'agit d'un « essédé-efte » (SDF) qui dort sous une tente. Un jour, puis le lendemain, plus personne. L'enfant laisse alors aller son imagination et le voit ... très loin d'ici, assis à l'abri. Son regard bienveillant posé sur le monde... Il sourit.

Cette histoire est racontée avec beaucoup d'émotion et de pudeur laissant place à l'imaginaire des enfants.



LA VIE CULTURELLE

● Soirée Cabaret

Rendez-vous avait été donné aux amoureux des belles phrases, le samedi 20 octobre. Ce soir-là, *Les 3 Oncles* ont chanté pour nous un (trop) court extrait du répertoire de Georges Brassens.

Ce fut un vrai bonheur que d'écouter une fois encore les textes ciselés avec soin par cet auteur hors du commun et de les partager avec ce trio plein de passion.

● Une première... à renouveler

À l'origine de tout projet, il faut une part de folie !

Alors, quand Vincent Taupenot (désolés, nous dénonçons) et son grain de folie sont venus trouver le maire de St Julien les Rosiers (maire qui a concerté le conseil municipal, qui lui-même a fait appel à l'office municipal de la culture) pour proposer un projet fou, tout le monde a répondu présent. Fous !

L'idée folle : offrir un festival de musique entièrement bénévole dont les bénéfices seraient entièrement reversés à une action en direction des enfants et des jeunes de la commune. Ainsi est né le festival *Mets l'son Mandela*.

Pour cette première édition, nous avons reçu Christophe Berger, chanteur pop rock, Tryo Mango, groupe de salsa, et Misty Jam, groupe de chansons folk...

Autant dire qu'il y en avait pour tous les goûts et tous ceux qui étaient présents ont pu danser sur les rythmes proposés.

Et tout le monde a mis la main à la pâte : les associations ont été invitées à participer à cet événement et chacun a pu contribuer à sa manière : organisation, confection de mets fins et délicats pour vendre au cours de la soirée, etc.

En un mot, ce fut une réussite : 150 entrées, une soirée musicale très réussie, un public apparemment satisfait... à quand la deuxième édition ?

Résultat : près de 1000€ de bénéfices, les associations qui ont participé à cette action consultent leurs membres pour savoir ce que nous ferons de ce projet, les idées émergent... à suivre

Et pour conclure, SOLIDARITÉ est un des plus beaux mots de notre langue...



Nathalie
Ardouin

● Jazz à Junas se délocalise à St Julien

Le 28 janvier, une soirée jazz s'est déroulée dans l'espace Nelson Mandela, en partenariat avec le Cratère et pour la première fois avec l'association Jazz à Junas.

Impérial orphéon...



Les spectateurs n'ont pas été déçus : beaucoup de monde s'est déplacé pour voir ce groupe de quatre jeunes musiciens impériaux. Impériaux parce que polyvalents : que de cordes à leur arc, ou plutôt que de souffle, car c'étaient des instruments à vent principalement saxo et clarinette, jazz oblige (plus une batterie, un accordéon et une voix – quelle voix !). On a découvert ce soir-là toute la famille saxo, du plus grand au plus petit...

Et on a aussi profité de toute la palette musicale que le jazz peut offrir : du classique (ça se dit classique pour le jazz ?) au gitan (ça se dit gitan pour le jazz ?).

Quant à l'orphéon... replongez dans vos dictionnaires... ! Ceux qui sont venus n'ont pas regretté le déplacement !

Serge Bord (maire de St Julien les Rosiers), Denis Lafaurie (directeur du Cratère) ainsi que le président de Jazz à Junas l'ont rappelé : quand les partenariats se multiplient, quand les volontés s'associent, les spectacles de qualité s'ouvrent à tous.

D'autant plus que ce quatuor hors du commun avait proposé dans l'après-midi un moment d'échange avec les enfants de l'école élémentaire, précédé d'un mini concert rien que pour eux.

● Concert de Noël

Le grand chœur des Cévennes, dirigé par Anne Marie Gossun a investi l'église du vieux village le samedi 15 décembre, pour nous offrir un nouveau concert de Noël.



Le répertoire de cette chorale entremêle chants sacrés, profanes et gospels pour le plaisir de tous. Chanteurs et spectateurs se sont retrouvés ensuite autour de quelques gourmandises afin de prolonger un peu plus longtemps cette sympathique soirée.

● Marché de Noël

Comme chaque année, le marché de Noël a ouvert ses portes le dernier week-end de novembre.



Le hall d'entrée et la salle de musique ont eux aussi accueilli exposants et visiteurs. Travail du bois, du verre, de la terre, bijoux, jouets, objets de déco, dégustation de miel ou de gâteaux, il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Petit plaisir supplémentaire, des ateliers d'origami étaient offerts aux enfants alors que les plus grands découvraient une musique et des instruments originaux. Et cela grâce à la présence « exotique » de l'association *Création et Découvertes*. Le marché s'est terminé le dimanche en fin d'après midi, bien après que les ballons lâchés sur le parvis de l'espace Mandela soient allés au loin porter leur message d'amitié.



Vivre en Cévennes

Demandez- le programme !

Pour la première fois, le 1^{er} février dernier, notre communauté de communes *Vivre en Cévennes*, présentait sa saison culturelle 2013.



Le rendez vous était donné dans la salle Bauquier aux Mages. Le public a pu rencontrer certains des intervenants futurs et découvrir ce qu'ils étaient en train de mijoter pour nos plaisirs à venir. Jany Sans, présidente, et Andrée Aujoulat, vice présidente à la culture, présentaient la démarche culturelle de la collectivité. Elle pourrait se résumer ainsi : « *De la culture pour tous, de la culture partout !* »

Culture pour tous et donc à multiples facettes : théâtre, musique à entendre, à découvrir et à pratiquer, art contemporain, cinéma, spectacles jeunes public, cirque, lectures, poésie, rencontres, ...

Culture partout dans nos villages, sur la place publique ou dans nos salles, nos écoles, nos micro-crèches, ...

Et ça a démarré dès le 8 février au Martinet et jusqu'en décembre aux Mages à l'espace Bauquier où se produiront plusieurs troupes de théâtre durant plusieurs jours. En passant par nos rencontres autour du cinéma et même en plein air au Martinet durant l'été, le *Festival des Cordes Sensibles* à St Jean de Valériscle, notre grand moment de cirque à la rentrée à St Julien les Rosiers. Alors n'hésitez pas, voyez le programme !

Sur papier : carnets à disposition dans notre médiathèque.

Sur les sites :

- de la communauté : www.v-cevennes.com
- de Saint Julien les Rosiers : www.saintjulienlesrosiers.fr

Agenda 21

Dans le cadre des économies d'énergie en matière d'éclairage public, des travaux importants viennent d'être réalisés sous l'égide de la commission agenda 21.

Rappelons que la consommation d'électricité en matière d'éclairage public sur toute la communauté de communes *Vivre en Cévennes* s'élève à 150 000 € pour l'année 2010, ce qui est très important.

Les travaux ont consisté en la fourniture et la mise en place d'abaisseurs de tension (14 sur la communauté de communes dont 1 à St Julien), d'armoires de commandes équipées d'horloges astronomiques (28 sur la communauté de communes dont 8 à St Julien), et d'horloges astronomiques dans des armoires existantes (62 sur la communauté de communes dont 14 à St Julien).

L'ensemble de ces travaux dont le montant total s'élève à 129 780 € (dont 18 570 € pour St Julien) permettra une économie d'énergie de 15 % sur la consommation globale.

Des travaux conséquents rendus nécessaires par l'obligation absolue de réduire notre consommation à la fois pour des raisons financières mais aussi pour des préoccupations ayant trait à notre environnement.

Départ à la retraite de Bernard Aiguillon



Bernard vient de prendre une retraite bien méritée après de nombreuses années au service de la communauté de communes *Vivre en Cévennes*.

Nous saluons son parcours professionnel au sein du service technique de la communauté, où sa gentillesse, son calme et son esprit toujours positif ont fait l'unanimité chez ceux qui le côtoyaient.

Quand il venait sur notre commune soit pour les bornes d'incendie, soit pour l'aménagement des points d'apport volontaires ou encore la mise en sécurité des containers d'ordures ménagères, Bernard s'acquittait toujours de son travail avec sérieux et efficacité. C'était un vrai professionnel, soucieux du service rendu dans une dimension de service public de qualité, qu'il s'attachait en tout temps et en tout lieu, à rendre d'une manière irréprochable.

Au moment de prendre des vacances prolongées que nous souhaitons les plus longues possibles, nous lui adressons nos sincères remerciements pour les efforts engagés pour donner à notre commune une image positive. Bonne retraite Bernard, et n'oublie pas de passer nous dire bonjour, tu seras toujours le bienvenu en mairie.

État civil 2012

MARIAGES

Nous avons eu le plaisir de célébrer 12 mariages. Nous renouvelons ici aux jeunes mariés toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

- KRASSNITZER Patrick et BENSUSSAN Agnès, 17 mars
- BANACHE Patrice et MOUSSAOUI Fadila 31 mars
- THERRE Mathieu et DESMET Cindy 21 avril
- DUFERMONT Gonzague et MORTELEC Cassandra, 26 mai
- JARRIGEON David et BAPTISTE Magali 11 juin
- BOYER Philippe et DUPONT Magali 23 juin
- BONATO Simon et DALLET Julie 7 juillet
- ROUX Christophe et MILBLED Florence 21 juillet
- GUITTON Julien et SOUICI Laetitia 4 août
- CASAS Richard et MINEAU Céline 11 août
- VANDERBEKE Frédéric et GYNES Sarah 18 août
- VIDAL Michel et EVESQUE Nathalie 8 septembre

ANNIVERSAIRES

50 ANS

DE MARIAGE

- M. et M^{me} EVESQUE William, 7 juillet
- M. et M^{me} BERGOGNE Gérard, 4 août
- M. et M^{me} MOULAÏ William, 8 septembre
- M. et M^{me} BONREPAUX Maurice, 29 septembre
- M. et M^{me} LAUNAY Robert, 27 octobre

NAISSANCES

En 2012, Saint Julien les Rosiers s'est enrichi de 37 naissances. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et souhaitons à ces chers bambins la bienvenue sur notre commune.

- RIBES Elise Judith Stella, 2 janvier, Alès
- BLANC Maëlle Lucile Odile, 9 janvier, Alès
- OZDEMIR Ömer-Ali, 23 janvier, Alès
- MECHIA Lyliana Anaïs, 29 janvier, Alès
- VALVERDE Noé Rémy Alain, 4 février, Alès
- D'ALESSANDRO GLASSER Loukas Bruno Louigi, 18 février, Alès
- RUIZ Shana Duab Hnub Ci, 18 février, Alès
- COLLARD GILSON Guillaume Fabien 4 mars, Alès
- PEIRETTI Ruben Maël, 28 mars, Alès
- AROCENA Mila Lili, 29 mars, Alès
- KEOMANY Timéo Houmphanh Salvatoré 9 avril, Alès
- BOSSER DURAND Malycia, 13 avril, Alès
- HILAIRE Mathéo Alexis Lucien, 3 mai, Alès
- FERRIER Melody Cathy Antonietta 8 mai, Alès
- GOMRI Naël, 19 mai, Alès
- RONCIN Timéo Lucas Thierry 24 mai, Montpellier
- RONCIN Noa Jean Elie 24 mai, Montpellier
- FABRE Nina, 31 mai, Alès
- BANACHE Eryn Leïla, 6 juin, Nîmes
- MALANGU Thaïs Camille, 14 juin, Alès
- DA COSTA Louise, 23 juin, Alès
- MERLE Lucie Joséphine Nicole 24 juin, Alès
- ROURE Mélissa Aurélie, 19 juillet, Alès
- BELLUE Lilou Stéphanie, 30 juillet, Alès
- VOLL Kellya, 3 août, Alès
- GESLIN Célène Marie-Jeanne 12 août, Alès
- MECHIA Nael, 17 août, Alès
- PEZARD Camille François Bernard 13 septembre, Alès
- ALESSI Giovanni Sebastiano 1^{er} novembre à Alès
- RUSSIER Timéo Giorgio 2 novembre, Alès
- BÉTHUNE Arthur Camille Emile 3 novembre, Alès
- HADADOU Inès Syla 8 novembre, Alès
- LEGRAND Léa Michèle Joséphine 9 novembre, Alès
- GARCIA SCALZO Loan Florian 10 novembre, Alès
- CARENO Louna Julie 23 novembre, Alès
- GUITTON Micka Sacha William 10 décembre, Alès
- ALI AÏCHOUBA Naïs Lilou Shaïne 28 décembre, Alès

DÉCÈS

Nous avons eu à déplorer 20 décès. Nous adressons une nouvelle fois aux familles dans la douleur, toutes nos condoléances et l'assurance de notre solidarité.

- MOREAU Gilles Alain Marcel célibataire, 30 décembre 2011
- MANESSE Henriette Marie Veuve CORNILLE, 3 janvier
- JANSSEN Jacques, époux VAN EXE 10 janvier
- ROUVIER David Julien, époux GUIRAUD, 13 janvier
- GRIOTTO Martine, épouse LHERMET 15 janvier
- HERVO Jean, époux FOURNIER 22 janvier
- PIC Yvonne Lucette Blanche Veuve ROUVIERE, 27 janvier
- MURANO Domenica Veuve GRASSO 11 février
- BECOURT Francis Henri André 10 mars
- ROGATI Francis Raymond Edouard divorcé GONTARD, 20 mars
- LHERMET Reine Marie Pierrette Veuve CHEVALLIER, 30 mars
- MARECHAL Eric, célibataire, 5 avril
- PONS Emile Joseph, époux ROUVIÈRE 24 mai
- BAUD Yvette Rose, veuve LENOBLE 3 juillet
- COMBALUZIER Yolande Irène Andrée, épouse NASCIMENTO, 16 septembre
- SALEM Salah, époux IHAMOUCHE 19 septembre
- RIGAUD René Guy, époux TASTEVIN 13 octobre
- TROUILHAS Emile Serge, époux BONNET 15 octobre
- DE SAN ISIDORO André époux BORSATO, 19 octobre
- CORDARO Serge Antonin, célibataire 28 octobre

RAPPEL

Le respect des morts est une des valeurs fondamentales de l'espèce humaine. Les cimetières sont des lieux de paix et de recueillement. Ils doivent être respectés par tous.

CAMBRIOLAGES :

ATTENTION à la manière douce !

Nous déplorons sur notre commune comme sur les autres communes de France la recrudescence des cambriolages (un toutes les 90 secondes sur le plan national) et les traumatismes de toute nature qu'ils engendrent.

En effet, au-delà de l'aspect matériel, c'est surtout l'intrusion dans l'intimité des personnes et des familles qui constitue un vrai préjudice.

Face à la méfiance légitime et recommandée des particuliers, l'imagination des voleurs ne connaît pas de limites. Pour preuve cette mésaventure arrivée à une Julirosienne il y a quelques jours et qui devrait nous inciter à encore plus de vigilance. Nous la diffusons avec son autorisation car, dit-elle « je veux que mon infortune soit la dernière sur la commune ».

On s'imagine toujours que les cambriolages se commettent durant l'absence des propriétaires. Il n'en est rien dans bon nombre d'entre eux. On s'imagine aussi que les cambrioleurs ont la figure de l'emploi, là encore, cette idée reçue ne résiste pas à la réalité.

Pour l'illustrer, afin de renforcer la capacité de vigilance de chacun d'entre nous, nous allons vous relater la mésaventure qui est arrivée à une Julirosienne qui n'en n'est pas encore revenue.

Un matin, on frappe à sa porte. Elle ouvre et se trouve nez à nez avec un homme qui lui dit qu'il vient relever le compteur d'eau. La première surprise passée, elle lui avoue ne pas le savoir. Sans se démonter, l'individu lui certifie savoir où il se trouve : « il est en haut, Madame, ne vous inquiétez pas, ça va être rapide ». Sans lui laisser le temps de réagir, le voilà qui monte les escaliers sous le regard interloqué de la propriétaire, tellement abasourdie qu'elle en reste sans voix.

Quelques instant après, il redescend et repart précipitamment.

« Il n'est pas en haut Madame, je reviendrai plus tard après avoir pris des renseignements sur son emplacement ».

Cette visite contrarie grandement notre propriétaire qui téléphone à la gendarmerie pour signaler ces agissements. Elle contacte la mairie dans le même temps pour savoir s'il est bien normal que quelqu'un se présente pour relever les compteurs d'eau...

Ne sachant pas trop où localiser son implantation (elle est veuve depuis peu de temps), elle demande à son voisin de venir l'aider à le repérer. Celui-ci s'exécute avec beaucoup de gentillesse, règle rapidement son problème et repart sa mission terminée.

Quelques minutes plus tard, elle croit voir son voisin revenir : elle pense qu'il a oublié de lui dire quelque chose d'important et descend lui ouvrir. Ce n'est pas le voisin, c'est l'homme des compteurs à la mine patibulaire. Sans lui donner le temps de parler, elle le repousse, lui interdit l'accès de son seuil et parvient tant bien que mal à fermer sa porte. Elle monte ensuite à l'étage pour voir s'il est bien parti avant d'appeler la gendar-

merie, et à sa grande stupéfaction, s'aperçoit que cet homme est ceinturé par deux fonctionnaires de police qui exhibent chacun le brassard orange facilement reconnaissable.

Elle sort sur son balcon, soulagée, et les remercie de leur intervention rapide. Le dialogue s'engage ainsi :

« Ce Monsieur est déjà venu me voir pour relever mon compteur d'eau mais en fait, je vois que c'est un voleur.

- Oui, Madame, cela fait longtemps que nous le suivons. Maintenant, il ne vous importunera plus. Pouvez-vous nous ouvrir pour que nous vérifions s'il ne vous a rien pris ?

- Je crois qu'il n'a pas eu le temps.

- Vous savez cet individu est très malin. Il a une longue expérience de méfaits derrière lui !

- Bon, d'accord, je vous ouvre.»

Une fois entrés dans la maison, les deux policiers mettent la dame en confiance.

« Il faut que l'on vérifie s'il ne vous manque rien pour établir un procès-verbal à charge. Ces gens là sont uniquement intéressés par l'or et l'argent .

- Vous croyez que c'est nécessaire ?

- Nous insistons Madame, pour les assurances.»

Notre Julirosienne s'exécute et ramène la boîte où sont remisés tous les objets personnels et ceux de sa famille.

« Nous allons les prendre pour expertise, et une fois que nous l'aurons amené en garde à vue, nous vous ramènerons vos bijoux ».

La dame, un peu interloquée, mais quand même rassurée par la présence de ces deux personnes qui n'avaient pas l'air de bandits et qui étaient très gentils, laisse partir son or sans opposer une quelconque résistance.

Au bout de plusieurs heures, ne voyant personne revenir, elle se décide à appeler la gendarmerie qui, arrivée au domicile, lui confirme qu'elle a été abusée et victime d'une escroquerie.

Depuis, elle se reproche sa conduite trop complaisante et se montre toujours aussi mortifiée, voire humiliée d'avoir été à ce point abusée. Elle a besoin de verbaliser cette mésaventure pour « digérer » ce traumatisme.

Nous lui redisons qu'à sa place, beaucoup de monde aurait pu être abusé, même parmi les plus méfiants.

Elle souhaite une large diffusion de ce mode opératoire car elle pense que grâce à la communication, de telles épreuves seront épargnées aux autres et en particulier aux personnes âgées.



SÉANCE DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

• Convention de partenariat entre le Centre Social Le Kiosque et la mairie de St Julien les Rosiers

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le projet de convention de partenariat avec le Centre social Le Kiosque et d'autoriser M. le Maire à signer cette convention. La commune s'engage par ailleurs à financer le Centre Social Le kiosque dans deux catégories d'actions :

→ action ciblée spécifique ou à destination de certaines catégories de public subventionnée en fonction des bilans financiers produits par le Kiosque (« Bouge tes vacances », « Mercredis Malins », etc.),

→ Action d'animation globale fixée à 15.000 €.

Cette convention sera valable jusqu'au 31 décembre 2013 et sera renouvelée après réunion des partenaires pour la validation du nouveau projet social 2014 - 2016.

• Subvention au Centre Social Le Kiosque

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 1.600 € au Centre Social Le Kiosque pour financer l'activité *Mercredis malins*.

• ZAC Cœur de village dite de La Carrierasse : lancement de la procédure de passation de la concession d'aménagement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

→ **d'approuver selon les principes énoncés**, le lancement de la procédure de mise en concurrence, en vue de désigner un concessionnaire et d'approuver un traité de concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC « cœur de village » dite de « la Carrierasse »,

→ **de procéder selon les principes susvisés**, à la constitution d'une Commission ad hoc au sens de l'article R. 300-9 du code de l'urbanisme, pour la passation de la concession d'aménagement de la ZAC *Cœur de village* dite de *La Carrierasse* et de procéder ainsi à l'élection de ses membres :

TITULAIRES : M. Bord Serge (président), M. Plantier Éric, M. Higon Patrick, M. Poudevigne Olivier, M. Lazarewicz Henri.

SUPLÉANTS : M. Cruvellier Michel (président suppléant), M^{me} Grandgirard Dominique, M^{me} Ardouin Nathalie, M^{me} Peiretti Angélique, M. Isoardi Gilbert.

→ **de désigner**, en tant que personne habilitée à engager les discussions et à signer la convention, à recueillir l'avis de la commission à tout moment de la procédure, et à proposer le choix du concessionnaire au Conseil municipal, Mr BORD Serge Maire,

→ **d'autoriser M. le Maire ou son représentant** à prendre toutes mesures visant à l'exécution de la présente délibération, et à signer tous documents s'y rapportant pour la poursuite de cette procédure.

• Recensement population 2013 : recrutement des agents recenseurs et rémunération

Un recensement de la population sera organisé à St Julien les Rosiers du 16 janvier au 17 février 2013. Pour mener à bien ces opérations, il convient de procéder à l'embauche d'agents recenseurs en contrat occasionnel.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, dé-



Gaz de schiste

cide à l'unanimité : de créer 6 postes d'agents recenseurs, d'autoriser M. le Maire à recruter ces agents sous forme de contrat de travail occasionnel, d'adopter les rémunérations proposées soit : 1,15 € par feuille de logement remplie, 1,80 € par bulletin individuel rempli. Par ailleurs, les agents recenseurs recevront 20 € pour chaque séance de formation.

• Modification des statuts de la Communauté de Communes *Vivre en Cévennes*

Suite à l'arrêté inter-préfectoral prévoyant le retrait de la commune de Molières-sur-Cèze de la Communauté de communes *Vivre en Cévennes* au 1^{er} janvier 2013 et à la délibération de la Communauté de communes *Vivre en Cévennes* en date du 14.11.2012 proposant de modifier les articles 5 et 7 de ses statuts, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la modification des statuts proposés par la Communauté de communes *Vivre en Cévennes* à compter du 1^{er} janvier 2013.

SÉANCE DU JEUDI 10 JANVIER 2013

• Adhésion des villes de Nîmes et Les Angles au SMDE du Gard

Le comité syndical du 12 novembre 2012 a entériné l'adhésion des villes de Nîmes et Les Angles au SMDE du Gard.

Un audit financier a été conduit pour mesurer l'impact financier de l'adhésion de ces deux communes. D'après les conclusions de celui-ci, l'adhésion de ces deux villes a un impact favorable sur la situation financière du syndicat.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter, avec 12 voix « POUR » et 5 « ABSTENTION » l'adhésion de la ville de Nîmes et de celle des Angles au Syndicat Mixte à Cadre Départemental d'Electricité du Gard.

• Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2013 - Extension de l'école maternelle

Pour accueillir la cinquième classe de l'école maternelle actuellement installée dans le préfabriqué à côté de l'établissement, un projet d'extension est nécessaire.

Cette opération fait partie des projets prioritaires pour l'attribution de subventions de la DETR et du Conseil Général.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander cette subvention spécifique et autorise M. le Maire à constituer le dossier et le transmettre à la sous-préfecture pour avis.

Le coût des travaux s'élève à 250.000 € HT dont le financement prévisionnel s'établit comme suit :
Conseil Général : 64 000 € - DETR : 100 000 €
Mairie emprunt : 86 000 €

• Dénomination de l'impasse du Mas Dieu

Depuis la création de la nouvelle route départementale, l'ancienne portion située sur notre commune au lieu dit « Le Mas Dieu » est devenue une impasse desservant quelques habitations sur la commune.

Pour permettre de repérer plus facilement les maisons qui sont domiciliées dans l'impasse, et notamment pour les services fiscaux et postaux, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de nommer la partie en impasse *impasse du Mas Dieu*, celle-ci représente une longueur de 377 m ;
- que chacun des logements sur ladite voie de desserte bénéficiera d'une numérotation appropriée à l'impasse.

Mercredi 5 décembre, conférence avec le collectif anti-gaz de schiste du bassin d'Alès à l'espace Nelson Mandela. J'y vais, bien sûr, mais quelle n'est pas ma déception de voir aussi peu de participants.

L'abrogation de 4 permis aurait-elle endormi les vigilances ?

Et pourtant, rien n'est gagné. Les luttes sont devant nous et non pas derrière.

Les médias tentent de nous faire croire qu'on pourrait dire oui aux gaz de schiste en nous faisant miroiter le rêve américain et la création de nombreux emplois. Mais ils oublient de nous dire qu'aux USA les zones d'exploitation sont devenues des déserts, les riverains souffrent de troubles respiratoires, les eaux sont polluées, les paysages défigurés. Et les profits colossaux ne concernent que les compagnies pétrolières et encore pour peu de temps.

On nous a parlé dans le Midi Libre de 100 000 emplois qui seraient créés, déjà la plupart des experts jugent ces chiffres exagérés. Mais surtout, personne ne parle de tous les emplois qui disparaîtraient si l'on exploitait le gaz de schiste.

Les paysages défigurés (nombreux derricks, plate-formes, bassins de décantation, ...) et l'air empuanti n'attireront plus les touristes qui sont nombreux actuellement à visiter notre belle région. Les infrastructures touristiques et hôtelières seront contraintes de fermer les unes après les autres faute de clients, mettant au chômage leur personnel. L'énorme consommation d'eau et sa pollution rendront les terres impropres à l'agriculture et ceux qui en vivent seront contraints de partir.

Faute de clients, les commerces fermeront et petit à petit la zone se transformera en désert.

Sans oublier la configuration spécifique de notre sous-sol, très sensible aux risques sismiques, les habitants de Barjac l'ont expérimenté cet été ...

Si l'on pense à la quantité colossale d'énergie qui sera nécessaire au fonctionnement des installations, entre autres tout le carburant englouti par la noria de camions amenant l'eau et les produits chimiques, on peut s'interroger sur le bénéfice final.

L'homme moderne, qui se croit évolué, a-t-il à ce point oublié ses origines, se rend-

il compte que le pétrole et l'argent ne se mangent pas ? Il est une vérité incontournable : sans nourriture on ne peut vivre, et c'est l'agriculture qui nous nourrit. Quand les technocrates se rendront-ils compte de l'erreur qu'ils commettent en privilégiant l'industrie sur l'agriculture ?

Les sociétés dites primitives appelaient la terre : « Mère », ils avaient défié les forces de la nature car, dans leur sagesse, ils avaient compris que l'homme est un élément de l'écosystème et qu'il doit coopérer avec la nature et non chercher à la dominer. Et si on arrêta de jouer aux apprentis sorciers ?

On nous rebat les oreilles avec les besoins en énergie. Mais si on commençait par arrêter de la gaspiller ! Cela est possible et c'est aussi une nécessité. Nous vivons dans un système fini, et dans un système fini, il ne peut pas y avoir une croissance infinie. C'est mathématique et un enfant de classe de 6ème peut le comprendre. Pourquoi les politiques ne le comprennent-ils pas ?

La nécessaire transition énergétique devra être aussi un changement de société. Il faut rejeter le capitalisme et aller vers la sobriété dont parle si bien Pierre Rabhi.

Si l'accumulation de biens matériels faisait le bonheur, cela se saurait. Or c'est dans les pays riches qu'il y a le plus de suicides et la France détient le triste record de la prise d'anti-dépresseurs.

Alors, retrouvons les joies simples et gratuites des beautés de la nature, les fruits et les légumes de saison, le partage et la convivialité. Et nous n'aurons pas besoin de plus d'énergie mais d'une autre, plus propre et plus respectueuse de la Terre.

Il ne faut pas oublier qu'il n'y a PAS de technique propre d'extraction du gaz et des huiles de schiste, la fracturation à l'hélium ou au propane dont on nous parle ne sont pas moins risquées que la fracturation hydraulique.

Refusons toute tentative d'exploration du gaz de schiste si nous voulons pouvoir continuer à vivre dans nos belles Cévennes. Les Cévennes sont une terre de RESISTANCE. Soyons en dignes !

Josette Jullien

Fortun'Art 2013

22,23 et 24 mars

Vie communale



Comme pour les précédentes éditions St Julien les Rosiers se prépare à donner une version vive et colorée à son salon des arts plastiques « Fortun'Art ».

Il y a fort à parier qu'en arpentant les allées de cette exposition vous soyez touché par quelque émotion imprévue, quelque mer gelée ou bien quelque claire fontaine. Il faut dire que les talents y sont nombreux et pour toutes les sensibilités. Par leur travail, leur inspiration, les artistes savent, à travers

toutes les disciplines, transposer la beauté de la nature.

Pour cette cinquième édition l'invité d'honneur est Michaël Von loi Sing, un peintre de grand talent qui nous arrive du Surinam.

Les conférences, bien appréciées par un public de connaisseurs sont toujours au programme avec en plus une belle surprise sous forme de fusée intergalactique. L'annonce de cet évènement sera relayée par la presse régionale et les radios.

Retenez les dates :

22, 23 et 24 mars 2013.



LE SITE OFFICIEL DE ST JULIEN LES ROSIERS

@actualités
@formulaires
@infos
@questions

www.saintjulienlesrosiers.fr

Nouveaux services

- **AÉROPHOTO - ALAIN FRAC**
Photo-Vidéo : *photo aérienne, bâtiment, ouvrage, site*
491 j, chemin du grès
30340 St Julien Les rosiers
06 60 03 00 75 - alain-frac@orange.fr
- **CRÉATION D'UNE BOULANGERIE - PÂTISSERIE**
Le 5 décembre 2012, L'éclat de gourmandise, au 70, avenue des Rosiers a ouvert ses portes.
Sébastien Gerentes, le gérant, nous arrive de Haute Loire. Il est pâtissier, chocolatier et souhaite faire découvrir ses nouveautés comme les chocolats, pâtisseries, ou pains spéciaux...
Souhaitons lui la bienvenue !
- **ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE**
Damien Burillo
Entretien de chaudières, ramonage de conduits de cheminée, installation et création de sanitaires, dépannages, etc.
Devis gratuit
156, chemin des Agonèdes
30340 St Julien Les rosiers
06 76 84 80 55

INFORMATION

Vous découvrez dans cet Écho du mois de mars, le premier opus de l'Écho d'Ados.

Ce journal a été conçu et écrit par des collégiens pour faire partager à leurs copains leurs passions, préoccupations, questionnements par rapport à leur quotidien, à leur environnement, bref au monde qui les entoure. Ce groupe est ouvert et souhaite ardemment de nouvelles recrues pour participer à l'élaboration du pro-

chain numéro. Alors n'hésitez pas et faites le savoir.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 20 mars de 18h à 19h dans la salle informatique de l'espace Nelson Mandela.

Les jeunes sont encadrés dans leur démarche par Christel Rimboux, juriste et documentaliste au collège Racine à Alès, et par Nathalie Ardouin, adjointe à la communication de St Julien.



Information municipale Saint Julien Les Rosiers
MARS 2013

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Nathalie Ardouin, Serge Bord, Daniel Brousse, Corinne Combis, Gilbert Isoardi, Marie-Claire Quenet, Olivier Poudevigne

Mairie Saint Julien Les Rosiers * 376, avenue des mimosas * 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 * Fax 04 66 86 83 00 * Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr * infostjulien@orange.fr

Jours et horaires d'ouverture : * du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h * le 1er et 3e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal a été imprimé à 1450 exemplaires sur papier recyclé.